

CONCOURS INTERNATIONAUX 2015

INSTRUCTIONS GENERALES

ENLOGEMENT :

Il est impératif d'être au moins 3 amateurs qui jouent pour pouvoir enloger

Aucun amateur ne peut enloger lui-même ses pigeons.

Il est interdit d'enloger dans un autre endroit, que ceux ayant eu l'agrément du CIF,

Les appareils doivent être réglés là où l'on enloge **sauf cas exceptionnel d'un appareil arrêté ou risquant de s'arrêter (appareil mécanique).**

Il n'est plus autorisé de mettre à l'heure les appareils électroniques sans passer par une montre mère intégrée ou reliée au système de la société.

Les responsables de dépôts sont tenus de demander le certificat de vaccination paramyxovirose au 1^{er} enlogement celui-ci doit rester au dépôt et peut être demandé lors d'un contrôle éventuel.

Respecter impérativement **le nombre de pigeons par paniers indiqués par l'organisateur et ce peu importe les températures extérieures.**

Les paniers incomplets doivent porter une étiquette avec le nombre de femelles ou males. Il ne peut y avoir que 2 paniers incomplets par dépôt (1 male et 1 femelle) et tous les paniers doivent porter une étiquette avec le nom du dépôt, le nombre total de panier, le n° d'ordre du panier et le sexe des pigeons, les étiquettes doivent être collées à l'arrière des paniers.

Pour le concours de PAU, une liste reprenant les matricules des pigeons de chaque panier avec le n° du panier correspondant doit être établie et toutes les listes doivent être mises dans une enveloppe remise au camion **ne surtout pas coller ces listes sur les paniers...**

Bien respecter le baguage des caoutchoucs (1 bague par patte, sauf pour le concours de Barcelone ou les 2 bagues caoutchouc doivent être à la bague adresse ou électronique)

FEUILLES DE JEUX

Remplir lisiblement avec un stylo bille (pas de feutre): Nom – Adresse – Code Postal – Ville – Distance et Coordonnées GPS –

Il est impératif que toutes les rubriques de la feuille soient correctement remplies, **notamment le total jeu et le total à payer...**

Bien appuyer en remplissant les feuilles car le dernier feuillet est souvent illisible.

Les 2 1^{er} feuillets de la feuille de jeu doivent être remis immédiatement au camion en 2 paquets distincts, pour l'électronique il faut agraffer une liste d'enlogement derrière le 1^{er} feuillet (blanc), l'ordre d'inscription devant impérativement correspondre à l'ordre de mise en loges électronique, si il y a une différence, c'est l'ordre de la feuille électronique qui sera retenu.

Ne pas oublier d'indiquer sur les tas de feuilles remis au chauffeur, le nom du dépôt, le nombre de pigeons et le nombre de paniers,

Pour les dépôts de l'EST (Moselle, Alsace et Ardennes) seuls les feuillets blancs sont remis au camion. Les feuillets roses sont à envoyer par courrier le plus rapidement

possible à Mr Tantart Roger 151 chemin Valois 62440 Harnes, soit par Chronopost ou autre colis suivi.

Les 3 autres volets sont retenus pour dépouillement.

CONSTATATIONS

Constatation : UNE SEULE BAGUE PAR GODET

Tous les pigeons participants au concours international seront porteurs de DEUX BAGUES EN CAOUTCHOUC. Les pigeons enlogés électroniquement à ces concours porteront également DEUX BAGUES EN CAOUTCHOUC (une expérimentation sera faite sur le dépôt de Flines cette année pour BARCELONE avec une seule bague pour le contrôle)

Constatation électronique ou mécanique :

Le premier pigeon constaté de chaque amateur devra obligatoirement être contrôlé **dans les 15 minutes** par la constatation d'une bague en caoutchouc dans un appareil manuel (à défaut dans le même appareil).

Si le délai de 15 minutes est dépassé, c'est l'heure de la constatation de contrôle qui sera prise en compte.

Si aucun contrôle n'a été effectué, toutes les constatations seront annulées.

SEULE LA CONSTATATION D'UNE SEULE BAGUE EN CAOUTCHOUC EST OBLIGATOIRE POUR LE CONTROLE DU 1^{ER} PIGEON CONSTATE (dans les 15 minutes ...)

Tour à BLANC :

Cette fermeture ne sera **plus nécessaire car tous les appareils homologués indiquent les jours de mise à l'heure et les différents jours de constatation.**

SIGNALISATION DES PIGEONS :

Tous les pigeons doivent être impérativement **signalés dans le quart d'heure qui suit.**

1°) - Le premier pigeon de l'amateur doit être signalé **au responsable du dépôt d'enlogement .**

LE DEPOT DOIT IMPERATIVEMENT DANS LA MINUTE QUI SUIT TRANSMETTRE CETTE SIGNALISATION

À Mr LECONTE :

- FAX : 03.62.10.86.42

OU par mail : lecontej@wanadoo.fr

2°) Les pigeons suivants doivent être obligatoirement signalés par l'amateur dans les plus brefs délais au responsable indiqué par le dépôt.

Le responsable fait remonter les arrivées de son dépôt, tous les 10/15 pigeons (ou toutes les heures) par FAX ou par mail à Mr Leconte de manière à pouvoir établir la situation du concours.

Les six plus gros dépôts (Flines, Saint Omer, Boulogne, Caudry, Maubeuge et Hazebrouck) signale à Christophe BEAUJEAN 06 22 04 39 96 **que le concours est terminé pour leur dépôt, afin d'avoir une vision sur la clôture du concours National.**

La clôture du concours sera annoncée dès que possible sur le site du CIF pour le concours National.

Tout pigeon non signalé ne sera pas classé.

L'annonce doit mentionner : Nom – Distance – Inscription du pigeon – Heure de constatation – n° de caoutchouc Sexe et Contremarque.

Aucun signalement de dépôt (encore moins d'amateur) ne sera pris par téléphone par M.LECONTE (sauf le premier signalé)

DEPOUILLEMENT

Les feuilles doivent être remplies comme demandé par Mr TANTART :

- la 1^{ère} Colonne POUR L'APPAREIL PRINCIPAL (pour l'électronique inutile de recopier la liste de dépouillement, la joindre simplement)
- la 2^{ème} colonne pour le contrôle (**le contrôle du premier constaté suffit**), y compris pour l'électronique, le contrôle se mettant sur la 2^{ème} colonne.
- Le dépouillement doit être envoyé le PLUS VITE POSSIBLE après dépouillement au classificateur : Mr Roger TANTART 151 chemin VALOIS 62440 HARNES
- les bandes et bagues caoutchoucs doivent être conservées au siège pendant l'année civile et pourront être demandées pour un contrôle éventuel.

Toute anomalie doit être signalée en observation sur la feuille de dépouillement y compris les absences de signalement et les constatations de contrôle hors délais.

MERCI à TOUTES et à TOUS DE BIEN VOULOIR SUIVRE CES INSTRUCTIONS